

Le Mesnil-Thomas

Communauté de Communes des Forêts du Perche

Bulletin Municipal

DECEMBRE 2024



**Monsieur Le Maire et
l'ensemble du Conseil Municipal
vous souhaitent
une excellente fin d'année et de Joyeuses Fêtes.**

Meilleurs Vœux pour 2025



Cérémonie des vœux :

L'ensemble du Conseil Municipal présentera ses vœux aux habitants pour cette nouvelle année le **Dimanche 12 janvier 2025 à 15h** à la Salle Communale, autour de la traditionnelle galette des rois.

(Pour une bonne organisation, merci de nous signaler votre présence **avant le 7 janvier 2025** à la Mairie au 02 37 37 73 64)

Fermeture Mairie pour Congés :

La mairie sera fermée pour congés du lundi 23 décembre 2024 au mercredi 1^{er} janvier 2025 inclus

Jeudi après-midi Jeux :

Calendrier du 1^{er} semestre 2025 des rencontres amicales du jeudi :

- ✚ Le jeudi 9 janvier 2025 à Louvilliers-Lès-Perche (Galette des Rois offerte par les trois communes)
- ✚ Le jeudi 23 janvier 2025 à Le Mesnil-Thomas
- ✚ Le jeudi 6 février 2025 à Jaudrais
- ✚ Le jeudi 20 février 2025 à Louvilliers-Lès-Perche
- ✚ Le jeudi 6 mars 2025 à Le Mesnil-Thomas
- ✚ Le jeudi 20 mars 2025 à Jaudrais
- ✚ Le jeudi 3 avril 2025 à Louvilliers-Lès-Perche
- ✚ Le jeudi 17 avril 2025 à Le Mesnil-Thomas
- ✚ Le jeudi 15 mai 2025 à Jaudrais
- ✚ Le jeudi 5 juin 2025 à Louvilliers-Lès-Perche
- ✚ Le jeudi 19 juin 2025 à Le Mesnil-Thomas
- ✚ Le jeudi 3 juillet 2025 à Jaudrais

Procès-Verbal du mardi 29 octobre 2024

Approbation du procès-verbal du 18 juin 2024 :

Après lecture, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité.

Transfert de la charge financière du SDIS à la Communauté de Communes des Forêts du Perche :

Monsieur Le Maire présente la décision du Conseil Communautaire des Forêts du Perche de transférer les charges financières de la compétence du SDIS à la Communauté de Communes à compter du premier janvier 2025. Le montant des charges transférées sera connu au mois de décembre lors de l'appel de fonds pour l'année 2025. Les attributions de compensations seront diminuées d'autant pour chaque commune.

Le Conseil Municipal accepte de transférer la compétence du financement du SDIS au 1^{er} janvier 2025.

Adopté à l'unanimité.

Colis des aînés:

Monsieur Le Maire informe les membres présents que suite au repas qui s'est tenu le dimanche 15 septembre, il reste 41 colis à réaliser et distribuer aux bénéficiaires. Il est convenu que les conseillers les récupéreront à partir du lundi 16 décembre à la Mairie.

Travaux de voirie :

Le Conseil Municipal décide dans un premier temps de faire réévaluer les devis fait précédemment afin de décider si les travaux peuvent être financièrement intégrés dans le budget de 2025.

Questions diverses :

✚ Monsieur Le Maire informe les membres présents qu'il a été signalé, par le locataire, qu'il y avait une fuite au niveau de l'écoulement de la baignoire. Après avoir été réparée provisoirement, un devis doit être établi pour installer une douche.

✚ Monsieur Le Maire précise que la crèche va être prochainement remise en place comme chaque année et invite les volontaires à venir la réinstaller

✚ La date pour la cérémonie des vœux est fixée au dimanche 12 janvier 2025 à 15h à la salle communale.